



## [urgnet]gros conflit avant licenciement

Par **luxb\_2000**, le **27/03/2008** à **17:21**

bonjour a vous voila je souhaitrais savoir deux trois chose

je me suis fais licencier (fin du préavis 6 avril) et avant mon licenciement mon patron m'avais accorder mon Dimanche 30 mars en repos suplémentaire ( je suis patissier)j'ai dejas eu mon mardi et mon jeudi de repos

hier je lui est fais part de l'article 32 de la convention collective qui me donne droit a 2 heures part jour lors de la dernière semaine de préavis pour rechercher un travail ce qui l'a mis hors de lui !

et il m'a demander de lui justifier mes heures de recherche d'emploi , il me semble que je n'ai pas a lui justifier .

de plus il m'a dis "puisque tu veux jouer a la pute tu n'aura pas ton dimanche" hors ce dimanche je dois avoir un stage très important d'athletisme et j'ai déjà payer , je ne peut pas me faire rembourser .

donc je me demande si il a droit de changer des jours qu'il ma donner comme ça et que ce passe t'il si je ne vais pas au travail dimanche